DEPARTEMENT DE LA REUNION
COMMUNE DE SAINT-PIERRE

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU MARDI 27 OCTOBRE 2026
EXTRAIT DES DELIBERATIONS

Nb. de Conseillers en exercice : 53

Au vote de l'affaire :

Nb. de présents : 46
Nb. de représentés : 5
Nb. d'absents : 2

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept octobre à 17h10, le Conseil Municipal de Saint-Pierre s'est assemblé en séance ordinaire à l'Hôtel de Ville, sur convocation légale, sous la présidence de Monsieur David LORION, Maire.

AFFAIRE N° 6/300 :
Bois d'Olives - Convention de mise à disposition du terrain cadastré HY n°349 par la Commune de Saint-Pierre à l'Association JADES pour la réalisation d'un jardin de production agricole de fruits et légumes longtemps en ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) - Avenant n°3

ETAIENT PRESENTS :
MM. LORION David, LAKERMANCE Michèle, NARIA Olivier, NARINSAMY Nadège, OMARJEE Mohammad, FONTAINE Emilie, DAMOUR Kichena, DERFLA Lisa, RICHARDSON Jackson, AHO NIENNE Sandrine, SELLY Roger, VALY Nazir, LABENNE Jennifer, LAURENCE Dany, KICHENIN Nicole, MAROUDE GOPALLE Valdo, ABLANCOURT Nathalie, LAGARRIGUE Moïse, VAYABOURY Jean Patrick, FIROAGUER Patrick, TAN Willy, NASSIBOU Guilaine, AGATHE Chantal, VIRY Pascaline, GOVINDAMAL Frédéric, JUDITH Laurent, SAILLY Sabine, CALOGINE Ketty, NAYAGOM Ulrich, LAGARRIGUE Béatrice, AKHOONE Roxana, GOVINDASSAMY POULLE Lilian, MALIDI Mariaty, SUMAC Clément, ALBORA Stéphane, TAILAMEE Caroline, PALIOD Samantha, POTHIN Henri-Claude, BANDAMA ATIAMA Yvonne, SARPEDON Jean François, LEBON Jean Laurent, FONTAINE Gaëlle Michelle, K/BIDI Emeline, SINIEN Neïma Marie Gabrielle, DIJOUX Moze, ANDA SITA Jean Gaël.

REPRESENTE (S) :
MM. ARAYE Héléna (par Madame MALIDI Mariaty), TAYLLAMIN Patricia (par Monsieur OMARJEE Mohammad), RIANI Richard (par Monsieur TAN Willy), ADIGADOU Marina (par Monsieur LORION David), PAPI Lionel (par Monsieur ANDA Jean Gaël).

ABSENTS :
MM. VIENNE Frédéric, TECHER Fabrice Louis.

Le Maire constate que le quorum est atteint et que le conseil peut valablement délibérer

Le Conseil Municipal a nommé Madame Nadège NARINSAMY pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le Maire certifie que la liste des délibérations a été affichée le 02 novembre 2026 et la convocation du Conseil Municipal faite le 20 octobre 2026.

Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-PIERRE

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261027-2026-6-300-DE
Date de télétransmission : 30/10/2026
Date de réception préfecture : 30/10/2026

Affaire n°6/300 : Bois d'Olives - Convention de mise à disposition du terrain cadastré HY n°349 par la Commune de Saint-Pierre à l'Association JADES pour la réalisation d'un jardin de production agricole de fruits et légumes longtemps en ACI (Atelier et Chantier d'Insertion) - Avenant n°3.

Foncier - Direction de l'Aménagement et de la Prospective Urbaine

Le Maire informe l'Assemblée :

VU la convention de mise à disposition signée le 14/10/2019 (réceptionnée en Préfecture le 15/10/2019) entre la Commune de Saint-Pierre et l'Association JADES (Jeune Association pour le Développement Economique et Social) du bien communal cadastré section HY n°349 situé 278 Chemin Apaya, pour une durée de 4 ans qui a pris fin le 14/10/2024.

VU l'avenant n°1/2023 du 13/11/2023 (réceptionné en Préfecture le 17/11/2023) reconduisant la convention de mise à disposition susvisée pour une durée de 2 ans.

VU l'avenant n°2/2025 du 23/10/2025 (réceptionné en Préfecture le 25/10/2025) reconduisant la convention de mise à disposition susvisée pour une durée de 1 an, qui a expiré le 15/10/2026.

VU le courrier de l'Association JADES en date du 22/09/2026 sollicitant le renouvellement de la convention de mise à disposition susvisée.

Afin de permettre à l'Association JADES (Jeune Association pour le Développement Economique et Social) de poursuivre sur le bien communal cadastré section HY n°349 ses activités d'insertion et de jardin de production agricole de fruits et légumes longtemps sur le secteur de Bois d'Olives dans le cadre du dispositif A.C.I (Atelier et Chantier d'Insertion),

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, DECIDE :

- **D'APPROUVER un avenant n°3 à la convention de mise à disposition en date du 14/10/2019 (réceptionnée en Préfecture le 15/10/2019), et les avenants n°1/2023 du 13/11/2023 (réceptionnée en Préfecture le 17/11/2023) et n°2/2025 du 23/10/2025 (réceptionnée en Préfecture le 25/10/2025), consentis à l'Association JADES (Jeune Association pour le Développement Economique et Social) Association loi 1901 publiée au J.O le 08/05/2010 (n° SIRET 52404337900014 – code APE 8899B) – adresse du Siège Social : 14 rue Fortuné Hoarau 97414 Entre-Deux, représentée par sa Présidente en exercice Mme Fabienne RICHER, prenant en compte la nouvelle durée :**

- <u>Désignation du bien</u> :

Référence cadastrale	Surface	PLU approuvé	Adresse
Section : HY n°349 Domaine privé de la Commune	cadastrale : 4 578 m²	AU 39	278 Chemin Apaya (97410)

- <u>durée</u> : 1 an à compter de la signature de l'avenant n°3.

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261027-2026-6-300-DE
Date de télétransmission : 30/10/2026
Date de réception préfecture : 30/10/2026

- **DE FIXER le droit d'occupation à titre gratuit.**

La valorisation comptable du bien mis à disposition étant considérée comme une subvention en nature de 4 600 €/an devra être comptabilisée et enregistrée dans les comptes annuels de l'association. Un justificatif de cette inscription devra être transmis à la Commune de Saint-Pierre.

Les autres clauses de la convention de mise à disposition en date du 14/10/2019 et les avenants n°1/2023 du 13/11/2023 et n°2/2025 du 23/10/2025 susvisés restent inchangées.

- **DE L'AUTORISER à SIGNER tous documents liés à cette affaire notamment l'avenant n°3 (ci-annexé).**

P/EXTRAIT CONFORME,
LE MAIRE

CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT-PIERRE REUNION

David LORION

Accusé de réception en préfecture
974-219740164-20261027-2026-6-300-DE
Date de télétransmission : 30/10/2026
Date de réception préfecture : 30/10/2026